

RECONNAISSANCE AUTOMATIQUE DE PLAQUES D'IMMATRICULATION

RÉINVENTION DU SMS

Depuis quelques temps, on observe ça et là des véhicules de police équipés d'un système de reconnaissance automatique de plaques d'immatriculation. Ce système n'est pas (encore) largement répandu, ni révolutionnaire. Cependant, la nouveauté réside dans la possibilité de rechercher des plaques d'immatriculation dont les propriétaires ont commis un délit peu de temps auparavant, et ce, grâce au SMS, ou plutôt au SDS...

.....
 Texte Stefan Debroux
 Photos Lavinia Wouters



LOUVAIN/ASSE – Imaginez la scène suivante. Une équipe de la zone de police AMOW (Asse/Merchtem/Opwijk/Wemmel) patrouille à bord d'une Volvo V70 équipée d'un système de reconnaissance automatique de plaques d'immatriculation (ANPR)^(*). L'ANPR scanne systématiquement toutes les plaques d'immatriculation des véhicules que la V70 croise et les compare aux plaques d'immatriculation signalées dans une banque de données. Et puis, bingo ! Le display de l'ANPR affiche la plaque d'immatriculation d'un véhicule qui était impliqué sept minutes plus tôt dans un car-jacking en périphérie bruxelloise. Toutes sirènes hurlantes et à toute allure, la police se met à la poursuite de ce véhicule...

En théorie, c'est possible. La commissaire Nadine Bergmans, directrice du centre de communication et d'information (CIC) du Brabant flamand, nous l'explique :

"Lorsque le CIC reçoit un appel d'urgence concernant un car-jacking, les informations pertinentes seront d'abord transmises oralement via les radios aux équipes de police sur le terrain. Nous nous servons à cet effet de la technologie de communication Astrid. Cette technologie permet également de rédiger et d'envoyer des messages SDS (short data services).

Actuellement, un accord de collaboration existe avec la zone de police AMOW afin de pouvoir envoyer des messages écrits dans des cas spécifiques à des postes radio Astrid, plus particulièrement à toutes les radios activées à cet instant : tant à celles de l'intervention, du travail de quartier qu'à celles de la recherche, et donc également à la celle de la Volvo V70.

NOUVEAU PORT D'ATTACHE POUR LE CIC BRABANT FLAMAND

LOUVAIN – Fin 2008, le centre de communication et d'information (CIC) du Brabant flamand a déménagé à pas feu-trés. Le centre des appels d'urgence 101 et le dispatching des services de police provinciaux sont toujours situés sur le site Philips, non plus au sein de la 'maison de la police' de Louvain, mais bien dans un autre bâtiment. "Nous avons plus d'espace ici", explique Danny Gillyns, adjoint de la directrice du CIC, Nadine Bergmans. "Nous disposons d'un meilleur confort dans les salles de réunion, les bureaux, etc."

La grande pièce centrale où sont réunis les calltakers et les dispatchers peut également accueillir des pompiers et des ambulanciers. Il est en effet prévu que les appels d'urgence au 100 via la technologie Astrid et le numéro d'appel d'urgence unique européen 112 aboutissent au CIC.

Jusqu'à présent, nous nous en servons uniquement lors d'événements qui ont lieu sur le territoire de l'arrondissement d'Asse pour lesquels une recherche active de plaque d'immatriculation s'avère nécessaire." Lorsqu'il s'agit de rechercher des plaques d'immatriculation, l'ANPR est un instrument idéal. Mais il y avait encore un chaînon manquant pour lequel les techniciens ont maintenant trouvé une solution. Ils ont développé un logiciel qui ajoute automatiquement les plaques d'immatriculation des messages SDS à la banque de données des plaques d'immatriculation signalées qui est liée à l'ANPR. En effet, l'ANPR compare les plaques d'immatriculation scannées à celles qui figurent dans une banque de données. "L'envoi d'un message écrit à une radio et l'enregistrement automatique dans une banque de données à bord d'un véhicule de police : cela paraît simple et évident, mais ce n'est pas le cas", précise le commissaire Guy De Wilde de la Direction de l'information policière opérationnelle (CGO)

qui joue le rôle de facilitateur en vue de répondre à ce genre d'attentes. "C'est bien de pouvoir se servir de nouvelles technologies telles que la reconnaissance automatique de plaques d'immatriculation, à condition que tout le monde et tous les appareils parlent le même langage. Je veux dire par là qu'il faut pouvoir associer l'ANPR à des informations policières telles que les plaques d'immatriculation signalées dans la Banque de données nationale générale. Voilà la première étape. Ensuite, l'utilisation en *live* et en temps réel des plaques d'immatriculation des véhicules impliqués dans des délits constitue une option supplémentaire qui n'est envisageable que par la mise en œuvre intégrée des systèmes de communication. À cet égard, le CIC Brabant flamand et la zone de police AMOW jouent un rôle de pionniers."

1000 à l'heure

Selon le commissaire Jimmy Ruysseveldt, gestionnaire ICT de la zone de police

AMOW, la plus-value de ce système est incontestable. "Sans la reconnaissance automatique de plaques d'immatriculation, on retombe dans une forme de recherche passive par laquelle les policiers doivent repérer à l'œil nu une aiguille dans une botte de foin. Si tout le monde ferme les yeux au mauvais moment, on ne trouvera absolument rien ! Nous disposons maintenant d'un système performant capable de scanner 1000 plaques d'immatriculation à l'heure. Concrètement, cela signifie que l'ANPR compare chaque immatriculation scannée à une banque de données actualisée contenant plus de 15 000 plaques : les immatriculations signalées (ex. plaques volées), les véhicules non assurés et ceux qui ne sont pas en règle au niveau du contrôle technique. À présent, le système filtre donc aussi les plaques d'immatriculation qui nous sont envoyées par SDS. Encore un beau progrès !" Une dernière anecdote pour terminer : la ville de Chicago (États-Unis) a équipé ses benches à ordures de ce système de reconnaissance automatique de plaques d'immatriculation. La police et les autorités locales veulent ainsi recueillir des informations en vue de lutter contre la criminalité organisée. ■

* Si vous souhaitez de plus amples informations au sujet de la reconnaissance automatique de plaques d'immatriculation, vous pouvez consulter l'Inforevue 4/2008 (dans la zone de police AMOW) et l'Inforevue 4/2007 (dans la zone de police Bruxelles Nord).



Joris Carlier et Jimmy Ruysseveldt qui consulte un SDS dans la Volvo V70 équipée d'un système de reconnaissance automatique des plaques.



Danny Gillyns et Nadine Bergmans dans la salle centrale du CIC Brabant flamand.